

Image not found or type unknown



Regularisation de pension alimentaire

Par **Lilas**, le **21/11/2009** à **21:07**

Bonjour,
Je viens de me rendre compte qu'en 2002, je me suis trompée dans l'indice de prix en révalorisant la pension alimentaire.
Résultat des courses, mon ex-mari a économisé 20 euros par an donc 140 euros sur les sept années.
Est-ce que j'ai le droit de lui demander cette somme et de régulariser la pension pour janvier 2010?
Merci de votre réponse
Cordialement